

Engagements individuels pris en 2021													Bilan			Reporting/Communication				
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification	
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10							
Mise en place d'une gestion écologique des sites pour l'ensemble des activités industrielles du Groupe, a minima 0 produit phytosanitaire et entretien des espaces verts respectueux de la nature (gestion différenciée)	Monde	2025 : 50% sites 2030 : 100% sites	fin 2025 et fin 2030				1								En cours	2021 : 28% 2022 : 34%	Le déploiement de l'objectif suit son cours. La substitution des produits phytosanitaires peut parfois être compliquée dans certains pays où les sites ont une obligation réglementaire de les utiliser.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf) URD 2022 page 83 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-03/ENGIE_DEU_2021_MEL_FR.pdf)	Audité par OTI
Poursuite du développement de plans d'action pour les sites situés dans ou à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité en appliquant la nouvelle définition de site prioritaire, incluant désormais tous les sites situés à proximité des aires protégées sans dérogation possible	Monde	2025 : 50% sites prioritaires dotés d'un plan d'action établi avec les parties prenantes concernées 2030 : 100% sites prioritaires	fin 2025 et fin 2030		1		1								En cours	2021 : 41% de plans d'actions déployés 2022 : 60% de plans d'actions déployés	L'objectif 2025 est atteint dès 2022. L'identification des sites prioritaires est actualisée chaque année sur base des données disponibles dans l'outil IBAT de l'UNEP-WCMC.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf)	Audité par OTI
Application de la séquence « éviter-réduire-compenser » sur les projets de développement présentés au Comité des Engagements (CDE), partout dans le monde, en concertation avec les parties prenantes. (reconduction de l'objectif 2018)	Monde	2021 : améliorer le reporting pour mieux mesurer l'avancement de l'objectif 2022 : 100% des dossiers soumis au CDE Groupe font l'objet d'une analyse concertée des enjeux biodiversité 2025 : étendre progressivement aux dossiers ne passant pas par le CDE Groupe	fin 2022 et fin 2025			1		1							En cours	2021 : refonte de la matrice RSE 2022 : 80% des projets soumis ont fait fait l'objet d'une analyse concertée des enjeux biodiversité	La matrice RSE, qui contient l'application de la séquence ERC pour la biodiversité, est désormais intégrée à la note d'investissement et fait l'objet d'une analyse systématique en comité des engagements. Un module de e-learning est désormais disponible pour accompagner l'analyse des critères RSE dont la biodiversité.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2023 (parution en mars 2023)	
Intégration de critères biodiversité dans les analyses de cycle de vie pour réaliser une analyse approfondie des impacts et dépendances au regard de la biodiversité pour les activités du Groupe tout au long de la chaîne de valeur, afin d'identifier les enjeux et les solutions adéquates pour y répondre	Monde	A minima 2 activités par an d'ici 2025	fin 2025			1	1								En cours	Le rythme d'analyse est respecté. 2020 : 1 activité, 2021 : 2 activités, 2022 : 2 activités	A fin 2022, nous avons réalisé l'évaluation de 5 activités (stockage de gaz, biométhane, hydroélectricité, hydrogène, solaire PV). Ces résultats sont notamment réutilisés pour l'analyse des impacts demandée dans le cadre de SBTN.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf)	
Pour agir simultanément sur les enjeux du changement climatique et la biodiversité, contribution à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (SfN) dans les territoires	Monde	2022 : 10 projets identifiés conformes au standard SfN de l'UICN 2025 : mise en œuvre de ces projets	Fin 2025								1				En cours	Une dizaine de solutions identifiées dans le Groupe (Moyen-Orient, Brésil, Etats-Unis, France)	Le porte-feuille de solutions fondées sur la nature est en cours d'évaluation avec notre partenaire le Comité français de l'UICN au regard de la grille de critères du standard UICN. Une première solution a été confirmée : la restauration de mangroves à proximité d'un site au Moyen-Orient (projet Blue Carbon).	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf)	
Mise à disposition de modules de sensibilisation à la biodiversité pour l'ensemble du personnel (reconduction de l'objectif 2018)	Monde	2 modules minimum par an d'ici 2025 disponibles en 3 langues 2022 - 2023 : 3000 salariés/an 2024 - 2025 : 5000 salariés/an	fin 2023 et fin 2025											1	En cours	- Intégralité du e-learning réalisée en 2021. 2033 salariés se sont formés en 2022. - Depuis 2022, déploiement de la fresque de la biodiversité. 500 salariés ont réalisé la fresque. - Sensibilisation à Eviter et Réduire en France en proposant une session par an. 57 personnes sur 2021-22	Nous avons fait le choix de lancer l'ensemble des modules en même temps pour proposer un tour d'horizon complet aux salariés, en 1 heure de e-learning. Ils contiennent à la fois les notions fondamentales sur la biodiversité, les engagements du Groupe et des exemples d'actions. Ces modules ont été élaborés avec l'appui de notre partenaire, le Comité français de l'UICN. La sensibilisation à l'ERC est réalisée en collaboration avec France Nature Environnement.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf)	
Création d'une plate-forme de partage des bonnes pratiques	Monde	Plate-forme opérationnelle avant fin 2022	fin 2022											1	Menée à terme	La plate-forme est opérationnelle depuis fin 2021.	La plate-forme est disponible sur Power BI. Elle reprend les pratiques recensées dans les plans d'action et est actualisée chaque année.	Communiqué	Cahier Biodiversité 2022 et 2023 (https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2022-06/Cahier-Biodiversite-2022.pdf)	

0 2 1 3 1 1 0 3 0 0